

ASSURANCES ET ASSISTANCE DE VOTRE CARTE VISA BUSINESS OU VISA GOLD BUSINESS BNP PARIBAS



Modifications des conditions
au 1^{er} janvier 2020 (voir au verso)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Cher Client,

Vous détenez une carte bancaire chez BNP Paribas et nous vous remercions de votre fidélité.

Nous vous informons dans le présent document de la modification, applicable au 1^{er} janvier 2020, des notices d'information d'Assurances et d'Assistance de la carte Visa Business ou Visa Gold Business que vous détenez

Visa Business, Visa Gold Business

- Les garanties d'Assurances et d'Assistance Voyage ainsi que la garantie « Utilisation frauduleuse du téléphone portable » restent inchangées.
- La garantie « Indemnités Journalières » sera supprimée.
- La garantie « Extension de garantie » reste inchangée.

Les nouvelles notices d'information seront disponibles auprès de votre conseiller habituel ou sur le site internet mabanquepro.bnpparibas (1), rubrique offre / tarifs et conditions / documents cartes bancaires, à compter de novembre 2019.

L'absence de contestation de ces modifications dans un délai de 2 mois vaut acceptation de votre part.

En cas de refus de ces modifications, vous pouvez résilier votre contrat sans frais avant l'entrée en vigueur de ces changements.

Nous vous remercions pour votre confiance,

Le Service Marketing Cartes

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change